

## PRESENTATION DOCTRINE

**Doctrine est la 1ère Plateforme d'Intelligence Juridique** qui exploite l'Intelligence Artificielle pour permettre à 14 500 clients avocats et juristes de maîtriser leur environnement juridique et construire des stratégies solides.

Grâce à Doctrine, tout juriste est certain de ne pas passer à côté de l'information clé qui renverserait sa stratégie ou son analyse juridique.

Notre solution innovante d'intelligence juridique permet de maîtriser la complexité et la volumétrie de l'information juridique grâce à ses innovations technologiques :

- **Doctrine centralise et met à jour quotidiennement toute l'information juridique et légale disponible dans tous les domaines de droit et ce, pour les juristes dédiés au conseil et/ou au contentieux :**
  - + 11 millions de décisions de justice en droit interne et européen (tous degrés de juridictions administrative, judiciaires et pénales, y compris des des Autorités Administratives et indépendantes)
  - Tous les Lois et Règlements en vigueur ou en discussion
  - Documents parlementaires (amendements, rapports, débats...) ainsi que les réponses ministérielles
  - Conclusions du rapporteur public
  - Directives et Règlements européens
  - Commentaires
  - Informations légales, financières et judiciaires des personnes morales
  - Conventions collectives
  - Conventions fiscales internationales...
- **Doctrine contextualise toute l'information juridique accessible grâce au Legal Graph** : cette innovation technologique unique permet de relier toutes les sources juridiques entre elles et ainsi offrir une vue 360 sur toute recherche juridique (exemples : chaque texte de loi est lié et contextualisé avec toute la jurisprudence et écriture doctrinale qui lui est applicable, chaque personne morale est liée à son passif contentieux ainsi qu'à ses informations financières et légales...);
- Grâce à Doctrine, **chaque juriste reste en alerte continue sur l'ensemble des sujets juridiques qui le concernent** : notre système de veille chirurgicale et personnalisée permet d'anticiper les risques et opportunités juridiques (exemple : actualités sur son domaine d'expertise, suivi personnalisé de toute évolution législative ou réglementaire, suivi proactif de toute évolution jurisprudentielle ainsi que des affaires judiciaires, information quant à la mise en redressement ou liquidation judiciaire d'un prestataire ou d'une partie adverse...);

- **Doctrine vous permet d'automatiser des tâches consommatrices de temps et à faible valeur ajoutée** : grâce à Doctrine, vous pouvez :
  - vérifier rapidement et simplement l'applicabilité et l'interprétation des sources juridiques citées dans une écriture juridique externe (contrat, mémoires ou conclusions, réclamations...)
  - ou mettre à jour vos arguments juridiques au sein de consultations.
  - Ainsi, **vous sécurisez vos positions juridiques** en vérifiant l'applicabilité des sources juridiques citées et comparez facilement les modifications entre 2 versions de tous documents juridiques (Document Analyzer) ;
  
- **Doctrine a développé un moteur de recherche pertinent et performant** grâce à des techniques d'intelligence artificielle qui s'appuient sur une base d'informations juridiques complète et qui permettent de mieux comprendre les liens entre les divers documents juridiques ainsi que de répondre qualitativement aux requêtes que vous effectuez ;
  
- **Doctrine est une plateforme ergonomique et accessible** sur tout support informatique (PC, tablette, smartphone) et s'adresse via une plateforme unique à tous les juristes exerçant dans tous les domaines de droit et ce, en conseil comme en contentieux : chaque juriste a ainsi une vision exhaustive de son environnement juridique sans être contraint et limité à la consultation d'un seul domaine de droit ou d'une seule source ;
  
- **Doctrine intègre également sa propre Intelligence Artificielle Générative** pour permettre aux juristes de gagner en productivité dans leurs recherches et analyses juridique (Chatbot conversationnel, résumés automatiques d'actes d'entreprises et de jurisprudence)